



Prévention, détection et contrôle des maladies animales, y compris les zoonoses : les Services vétérinaires au cœur du système mondial

15/03/2006 Aujourd'hui, plus que jamais, les foyers de certaines maladies animales, notamment les zoonoses, peuvent engendrer des bouleversements économiques et sociaux considérables et créer des paniques à une échelle mondiale. Les crises sanitaires récentes liées à l'encéphalopathie spongiforme bovine et à la fièvre aphteuse illustrent bien cette nouvelle tendance. L'épizootie actuelle d'influenza aviaire montre également combien un événement sanitaire grave touchant le règne animal peut avoir des conséquences de dimension mondiale sur l'économie rurale et la consommation, tout en représentant une menace pour la santé publique.

La mondialisation est l'un des facteurs qui favorisent l'apparition des maladies émergentes et ré-émergentes dont elle amplifie considérablement l'impact. Les Services vétérinaires nationaux sont au cœur de la prévention, de la détection et du contrôle des maladies animales, y compris celles transmissibles à l'homme. Ils jouent un rôle essentiel dans tous les pays en tant que garants de la santé animale et, par association, de la santé publique. L'accomplissement de leur mission relève des pouvoirs publics, avec la participation de partenaires privés.

Dans de nombreux pays, le développement et la croissance dépendent des performances de l'agriculture en termes de production, de qualité et de sécurité sanitaire des produits d'origine animale, performances qui, à leur tour, sont directement liées à la qualité des Services vétérinaires nationaux. Pour être efficaces, les Services vétérinaires doivent fonctionner selon des principes scientifiques et en toute transparence, être techniquement indépendants et libres de toute pression exercée par les responsables politiques et les partenaires du secteur privé. L'OIE réaffirme que les Services vétérinaires constituent un Bien public international et que leur mise en conformité avec les normes internationales (structure, organisation, ressources, capacités, rôle du secteur privé et des paraprofessionnels) constitue un investissement public prioritaire.

La crise actuelle de l'influenza aviaire démontre une fois encore qu'en l'absence de Services vétérinaires efficaces, les pays ne sont pas en mesure de prévenir l'introduction, ou l'émergence et la ré-émergence, de maladies animales, ni de maîtriser rapidement les foyers lorsqu'ils se produisent. Par ailleurs des Services vétérinaires peu efficaces, ne peuvent pas garantir de façon crédible à leurs partenaires commerciaux la sécurité sanitaire des produits d'origine animale qu'ils comptent exporter.

L'OIE s'est engagé à produire des normes internationales pour assurer la qualité de la gouvernance des Services vétérinaires et pour aider ses Pays Membres à les appliquer. Les normes de l'OIE sur la qualité et l'évaluation des Services vétérinaires ont été démocratiquement adoptées par ses 167 Pays Membres à l'unanimité. Afin de faciliter la mise en œuvre de ces normes, l'OIE, avec le soutien initial de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), a élaboré un outil interactif destiné à l'évaluation de la

qualité des Services vétérinaires sur la base des normes adoptées. Cet instrument, appelé « Performance, Vision et Stratégie » (PVS), est destiné, sur une base volontaire, à servir de guide pour aider les pays à se conformer aux normes de l'OIE en appliquant un processus d'auto-évaluation, d'évaluation à la demande d'un partenaire commercial ou d'évaluation par une tierce partie sous les auspices de l'OIE.

Tout en suivant de près les différents éléments constitutifs des normes de l'OIE, l'utilisation de cet instrument fera l'objet d'un stage de formation au profit d'une équipe d'experts de l'OIE issus des différentes régions afin qu'ils puissent agir en tant que facilitateurs du processus d'évaluation en appui aux Pays Membres de l'OIE. Qu'il s'agisse d'un pays souhaitant réaliser une auto-évaluation, d'un groupe de pays désirant effectuer une évaluation mutuelle dans le but de faciliter leurs échanges, ou encore d'un pays sollicitant une évaluation par une tierce partie sous les auspices de l'OIE, ces experts assureront la cohérence du processus d'évaluation.

Des organisations de financement du développement économique, en particulier la Banque mondiale, ont soutenu l'initiative de l'OIE axée sur l'utilisation de l'instrument PVS à l'échelle mondiale et ont demandé l'appui de l'OIE pour la réalisation, sur une base volontaire, de l'évaluation qui s'impose dans plus de cent pays en développement et en transition répondant aux conditions requises. La Banque mondiale et la communauté internationale ont reconnu qu'il est essentiel de disposer de Services vétérinaires de qualité non seulement pour maîtriser la crise actuelle de l'influenza aviaire mais aussi pour prévenir et contrôler rapidement l'apparition d'autres maladies émergentes ou ré-émergentes.

L'évaluation des Services vétérinaires à l'aide de l'instrument PVS, coordonnée par le Bureau central de l'OIE, et appuyée par ses Représentations régionales et les bureaux présents sur les cinq continents jouera un rôle crucial dans la préparation et la définition des investissements nationaux qui seront nécessaires à la prévention et au contrôle des maladies à l'échelle mondiale.

Les données d'évaluation consécutives à l'utilisation du PVS permettront à toute la communauté des bailleurs de fonds du développement économique mondial de cibler les investissements à réaliser, en prenant comme objectif cadre l'appui, à tous les pays qui le souhaitent, à leur mise en conformité avec les normes internationales démocratiquement adoptées par tous. La justification économique de ces investissements est facile à démontrer: le coût de la prévention des maladies est dérisoire comparé au coût des crises; les politiques de santé animale appropriées ont un impact sur la réduction de la pauvreté et sur la sécurité sanitaire des aliments. Elles permettent aussi aux pays qui souhaitent exporter des animaux ou des produits d'origine animale d'accéder aux marchés régionaux et internationaux dont ils peuvent être exclus du fait de la présence de maladies animales sur leur territoire ou de la non-conformité de leurs services vétérinaires aux normes de l'OIE.

Tout cela explique pourquoi les activités menées par les Services vétérinaires sont désormais reconnues comme un Bien public international. De plus, les pays riches ont admis le caractère prioritaire du soutien en faveur des Services vétérinaires dans les pays en développement et en transition non seulement pour favoriser le développement dans le monde mais aussi pour se protéger contre la propagation à l'échelle planétaire des maladies animales et des zoonoses dont ils se sont déjà débarrassés. L'expertise de l'OIE est maintenant au cœur de programmes nationaux qui vont concerner plus de 100 Pays Membres afin de les aider à renforcer les Services Vétérinaires pour sécuriser notre planète vis-à-vis des désastres biologiques naturels ou intentionnels.

Bernard Vallat